

RÉSOLUTION

CENT SOIXANTE-DEUXIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE MODULE
Tenue par vidéoconférence le 21 janvier 2016 à compter de 16 h, au local C1309 du pavillon
Alexandre-Taché, campus Gatineau et au local J1209 du campus Saint-Jérôme

162-MSS-210116-04

MODIFICATION DE L'OFFRE DE COURS OPTIONNELS AU PROGRAMME 4356 - CERTIFICAT EN SOINS INFIRMIERS

ATTENDU qu'actuellement les étudiantes inscrites au Certificat peuvent s'inscrire à des stages comme cours optionnels;

ATTENDU que les étudiantes inscrites au programme de baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale - cheminement DEC-BAC) doivent avoir réussi dix cours (trente crédits), dont le cours SSA1333 Modèles et théories, avant d'entreprendre leurs stages;

ATTENDU qu'il est incohérent d'offrir, aux étudiantes inscrites au Certificat en soins infirmiers (4356), un programme de dix cours (trente crédits), la possibilité de faire des stages au cours de leur formation au certificat en soins infirmiers;

ATTENDU les discussions en séance;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur François-Régis Fréchette

APPUYÉ PAR : monsieur Gabriel Gingras

ET RÉSOLU

De procéder au retrait des stages suivants au programme de certificat en soins infirmiers :

SOI5103 Expérience clinique : personnes présentant des problèmes de santé mentale

SOI5283 Expérience clinique : jeunes familles en milieu naturel

SOI5293 Expérience clinique : jeunes famille en milieu institutionnel

SOI5303 Expérience clinique : personne âgées en milieu naturel

SOI5343 Expérience clinique : soins critiques

SOI5353 Expérience clinique : chronicité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Monique Benoit
Module des sciences de la santé